

## LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projet de numérisation et de mise en ligne des archives communales historiques.

## LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous souhaitez améliorer la valorisation des archives de la commune ?

### Description des prestations proposées

Opérations de numérisation et de mise en ligne par les archives départementales de la Manche, dans le cadre d'un prêt pour numérisation.

### Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant, sachant que l'accompagnement pourra être réalisé soit à distance, soit sur site :

#### Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Premier contact téléphonique suivi d'un rendez-vous et visite sur site.
- Mise à disposition de documents ressources.
- Informations sur les contraintes techniques et réglementaires.

#### Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Définition des documents à numériser (typologies et dates extrêmes, avant 1965).
- Mise en relation éventuelle avec des communes ayant déjà participé au projet.
- Rédaction du projet de convention (pour signature par la commune après éventuel passage en conseil municipal).

#### Niveau 3 - Phase pré-opérationnelle

- Définition du calendrier prévisionnel.
- Prise en charge des archives à numériser par les archives de la Manche.
- Préparation du train (récolement, cotation, conditionnement) par les agents des archives.
- Envoi en numérisation chez un prestataire (numérisation aux archives des plans et pièces exceptionnelles).
- Contrôle de la numérisation et des documents revenus de la numérisation.
- Retour des documents en mairie par les agents des archives.
- Rédaction de l'inventaire.
- Mise en ligne.
- Transfert d'une copie des images à la mairie (sur demande).

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée uniquement aux communes de plus de 2 000 habitants.
- Niveau 1 à 3 : accompagnement gratuit.

## CONTACT

Direction des archives départementales  
Service des archives communales, privées et de la conservation  
Tel : 02.33.75.10.10 ou [formulaire de contact](#)